Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 035-213502115-20260512-D202605053-DE

Commune de Paimpont

Nombre de Conseillers	
Afférents au conseil municipal	19
En exercice	19
Présents	18
Absents	1
Exclus	0
Votants	19

Date de la convocation : 21/04/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
2026/05/053

Séance du 6 MAI 2026

L'an deux mil vingt-six, le six mai à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en salle des mariages en séance ordinaire.

Étaient présents : Mesdames, DESMARS Claire, PAQUERIAUD Marie-Laure, GUERIN Françoise, PETIT Emmanuelle, JAMIN Lydie, GERNIGON Christèle, SAVATIER BOISBOUVIER Fabienne, MERCIER Gaëlle, Aurélie ROUAULT, Renée FILATRE et messieurs LEFEUVRE Alain, GUERIN Didier, HAUPAS Patrick, DESSA Julien, ROLLAND Aurélien, LANNUZEL Pierre-Yves, MOINERAIS Marc, Evan PERRIN conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents excusés : Monsieur Stéphane DANION

Était absent :

Ayant donné pouvoir : Monsieur Stéphane DANION à monsieur Didier GUERIN.

DELIBERATION 2026/05/053 : CULTURE - SIGNATURE D'UNE CONVENTION POUR LA FOURNITURE DE LIVRE AUX SERVICES PENITENTIAIRE.

Rapporteur : Alain LEFEUVRE

CONTEXTE : Il est proposé la signature d'une convention liant la commune, la communauté de communes, l'association Livre et Lecture, les services pénitentiaires ainsi que l'association des Amis de la bibliothèque, afin d'organiser la mise à disposition d'un agent de la médiathèque pour le tri et la fourniture de livres destinés aux personnes détenues.

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de convention relatif à la fourniture de livres aux services pénitentiaires ;

Considérant l'intérêt de favoriser l'accès à la culture et à la lecture pour les personnes détenues,

Considérant la proposition de convention relative à la fourniture de livres aux services pénitentiaires,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Article 1 :

APPROUVE le principe de la mise en place d'une convention entre la commune, la communauté de communes, livre et lecture en bretagne, l'association des amis de la bibliothèque ainsi que les services pénitentiaires pour la fourniture de livres ;

Article 2 :

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que tout document s'y rapportant ;

Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 035-213502115-20260512-D202605053-DE

Le Maire,
Alain LEFEUVRE

La Secrétaire de séance,
Renée FILATRE

MAIRIE de PAIMPONT
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
35 (Ille-et-Vilaine)